

Chers parents,

C'est parti ! Nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Nous pouvons nous réjouir qu'après deux ans de Covid, les retrouvailles avec les copains devant les grilles aient pu avoir lieu, et que le collège à la maison soit un lointain souvenir.

Mais tout n'est pas rose pour autant. L'inflation galopante joue les trouble-fête et ses répercussions sont particulièrement inquiétantes sur la scolarité : la hausse du prix des fournitures, des tarifs de cantine, du transport... Depuis le mois de juin, la FCPE alerte le gouvernement sur ce sujet et se mobilise pour soutenir les familles confrontées à cette précarité.

À cela s'ajoute une inquiétude très forte face à la pénurie d'enseignants annoncée par le Ministère, qui rend très difficile la nomination d'un remplaçant en cas d'absence d'enseignants.

La rentrée s'est cependant bien passée au collège. Il accueille cette année 552 élèves, soit 54 de plus que l'an passé. Les effectifs par classe sont en moyenne de 27,6 élèves. 40 élèves ont opté pour l'allemand dès la 6ème, en plus de l'anglais. Les élèves des classes de 5ème, 4ème et 3ème ont été brassés pour une nouvelle composition des classes. Quant aux classes de 6ème, elles ont été composées fin juin avec l'aide des enseignants de CM2 (même si des ajustements ont été opérés à la rentrée).

Tous les postes d'enseignants sont pourvus, mais d'emblée, nous avons dû faire face à l'absence récurrente d'une enseignante d'espagnol. A notre grand soulagement, un remplaçant vient d'être nommé. Nos nombreux échanges l'an passé avec la Direction académique et notre entrevue avec le Directeur académique adjoint semblent avoir porté leurs fruits. Nous demeurons cependant très attentifs à l'évolution de la situation et mettrons si besoin en œuvre de nouvelles actions.

Pour nous contacter :

Caroline LE GUERINEL Présidente :
06 07 15 95 85
caroline.leguerinel@gmail.com

notre blog :

<http://fcpe-st-mande.blogspot.fr>

notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/FCPESaintMande/>

Réunion de rentrée et Assemblée Générale

mercredi 21 septembre à 20h30
Cresco, rdc - 4 avenue Pasteur

**Venez vous informer et échanger
avec d'autres parents !**

Les résultats au Brevet 2022 sont parmi les meilleurs du département, avec 88,23% d'élèves reçus, soit 90 diplômé(e)s sur 102 (National : 87,5%).

- Sans mention : 11,76% (contre 12,74% en 2021)
- Mention Assez Bien : 8,82% (contre 14,70 %)
- Mention Bien : 29,41% (contre 19,6 %)
- Mention Très Bien : 38,23 % (contre 45,10 %) (National : 24,4%)

Les projets de voyage, sont de nouveau à l'ordre du jour, et des propositions concrètes seront faites lors du conseil d'administration d'installation qui suivra les élections.

Nous veillerons également à ce que la liaison CM2-6ème se consolide avec la mise au point de projets locaux facilitant les échanges entre le 1er et le 2nd degré.

En tant qu'association de parents d'élèves, la FCPE est là pour vous accompagner tout au long de l'année en tentant à sa mesure de faciliter vos relations avec l'ensemble des intervenants scolaires ou périscolaires (direction du collège, CPE, enseignants, direction académique, rectorat et inspection).

Nous participons aux moments d'échanges institutionnels que sont les conseils d'administration et les différentes commissions qui en sont issues ainsi qu'à des rencontres informelles.

Toute l'équipe de la FCPE Saint-Mandé vous souhaite une bonne rentrée !

Présentation du collège

Les effectifs

L'effectif pour la rentrée 2022-2023 est de 552 élèves répartis en 20 classes, avec une moyenne de 27,6 par classe (contre 26,2 l'an passé) : (27,3 en 6^{ème}, 27,3 en 5^{ème}, 27,7 en 4^{ème}, 27,6 en 3^{ème}).

Les options

En plus de la classe bilangue proposée en 6^{ème}, une option latin est proposée de la 5^{ème} à la 3^{ème} ainsi qu'une option grec en 3^{ème}.

Le dispositif « Devoirs faits »

Ce dispositif permet aux élèves volontaires de bénéficier au sein du collège d'une aide appropriée pour effectuer le travail attendu.

En 6^{ème}, il est assuré par les professeurs principaux. Dans les autres niveaux, il est assuré par les professeurs volontaires. Avec l'ouverture d'une classe, beaucoup d'enseignants ont des heures supplémentaires dans leur planning et il est difficile de trouver des enseignants volontaires pour ce dispositif, qui n'a donc pas pu démarrer dans toutes les classes.

En 3^{ème}, un dispositif spécifique est mis en place pour la préparation du brevet et de l'orientation.

La pause méridienne

Cette année, 385 élèves sont inscrits à la restauration scolaire.

La question de l'occupation des collégiens pendant la deuxième heure de pause demeure entière. Nous veillerons à ce que les activités qui avaient été supprimées pendant la crise sanitaire puissent reprendre, afin que ce temps demeure à la fois reposant et récréatif.

La santé des collégiens

Mme Isoir, l'infirmière partagée avec l'école Decroly et les écoles élémentaires, officie au collège les lundis et vendredis de 8h à 13h15, les mercredis de 8h à 12h15 et les jeudis de 13h15 à 17h30.

Mme Barthout, psychologue de l'éducation nationale spécialiste de l'orientation, assurera une permanence au collège le mardi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Elle est également joignable au CIO de

Qui sommes-nous ?

La FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves), la plus grande association de parents d'élèves en France, apolitique, indépendante et aconfessionnelle, à but non lucratif, est présente dans tous les établissements scolaires de la ville de Saint-Mandé, de la maternelle au collège.

Fonctionnement

A Saint-Mandé, la FCPE est organisée en un seul conseil local pour toutes les écoles de la ville et le collège. Les parents FCPE se retrouvent une fois par mois pour échanger des informations sur la vie dans les groupes scolaires et sur le collège, préparer les conseils d'école ou d'administration pour le collège et ensuite en faire le bilan, décider, après débat, des actions éventuelles à mener auprès des enseignants, des directions, de l'inspection académique et des autorités locales, discuter des réformes en cours et des actions de mobilisation.

Ces réunions auront lieu le deuxième mercredi du mois à 21h au Cresco, 2^{ème} étage, salle Guilbert (4, avenue Pasteur) aux dates suivantes :
12 octobre, 9 novembre, 14 décembre, 11 janvier, 8 février, 15 mars, 12 avril, 10 mai et 14 juin.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour évoquer vos préoccupations ou tout simplement pour échanger.

Vous souhaitez vous investir dans le fonctionnement du collège, rejoignez-nous !

Vincennes (01 43 28 04 73).

Informations utiles

Pour joindre le collège :

Téléphone : 01 53 66 16 40

Fax : 01 53 66 16 49

Mail : ce.0940790Y@ac-creteil.fr

Site web

Sur le site web du collège, vous trouverez un grand nombre d'informations utiles, régulièrement mises à jour, comme les dates des conseils de classe, ou des réunions parents professeurs et le lien vers Pronote, le cartable en ligne.

www.collegeoffenbachstmande.fr

Vos interlocuteurs au collège

- Principale : Mme MICHEL
- Principal Adjoint : M. KENANIAN
- Gestionnaire : Mme DIDIER
- Secrétariat de la Principale : Mme PITOUT
- Secrétariat de l'intendance : M. KADELINE
- Conseillère Principale d'éducation : Mme HADDAD
- Documentaliste : Mme NAMBOT
- Loge : Mme POUPARD

Les parents au collège

Le conseil d'administration

Le CA est composé de membres de droit (Principale, Principal adjoint, gestionnaire, CPE, représentants de la ville et du conseil général) et de membres élus, dont 6 représentants des parents d'élèves, 7 enseignants, 2 élèves et 3 représentants des personnels administratifs ou techniques.

Les parents d'élèves, fédérés en association, sont élus lors des élections nationales à l'issue d'un scrutin de liste.

Les compétences du CA concernent le budget du collège, le bilan pédagogique, la dotation horaire, le règlement intérieur, les voyages scolaires. Par ailleurs, 3 commissions sont issues du CA : la commission permanente qui prépare chaque réunion du CA, le conseil de discipline et la commission hygiène et sécurité.

Les élections des parents d'élèves au conseil d'administration auront lieu en ligne sur PRONOTE du 3 au 7 octobre

Le conseil de discipline

Le conseil de discipline est réuni à l'initiative du chef d'établissement.

Il est compétent pour prononcer à l'encontre des élèves l'ensemble des sanctions. Mais le chef d'établissement peut prononcer seul, sans réunir le conseil de discipline, les sanctions, de l'avertissement à l'exclusion temporaire de huit jours au plus.

Le conseil de discipline est composé de membres de droit (Principale, Principal-adjoint, Gestionnaire, CPE) et de représentants élus, membres du CA (4 enseignants, 1 personnel administratif, 3 parents d'élèves (représentants au conseil d'administration), et 2 élèves.

Les représentants des parents peuvent apporter un soutien aux familles concernées, pour préparer le conseil de discipline, aider à la rescolarisation d'un élève exclu ou encore aider les familles désirant faire appel.

Les conseils de classe

Les conseils de classes se déroulent chaque trimestre et prennent des décisions importantes pour les élèves. Ils sont présidés soit par la principale ou par le principal adjoint et réunissent les professeurs de la classe, le CPE, la conseillère d'orientation et les délégués

parents et élèves.

Le conseil de classe fait le bilan pédagogique de la classe et des résultats de chaque élève. Il se prononce sur les éventuelles aides à apporter à l'élève pour progresser (tutorat, aide aux devoirs, commission de suivi, etc...) et sur son orientation.

Les représentants des parents d'élèves, qui y participent à raison de deux par classe, sont proposés par les associations de parents d'élèves (une candidature libre n'est donc possible que si aucune association ne propose de parent dans la classe). Ils représentent tous les parents de la classe et assurent le relai entre l'équipe enseignante et les parents de la classe.

La présence des parents au conseil de classe est fondamentale. Si vous souhaitez devenir délégué de classe, n'hésitez pas à nous le faire savoir (avant les vacances de la Toussaint).

Agenda 2022 / 2023

Distribution ORDIVAL (6ème) : 8 octobre 2022

Photos de classe : 30 septembre 2022

Elections au conseil d'administration : 7 octobre 2022

Stages en entreprise (3ème) : 12 au 16 décembre 2022

Conseils de classe :

- 1er trim : 21 novembre au 1^{er} décembre 2022

- 2ème trim : 13 au 24 mars 2023

- 3ème trim : 30 mai au 1^{er} juin (3ème) et 15 au 23 juin 2023 (autres classes)

Diplôme national du Brevet : 7 juin 2023 (épreuve orale)

Adhérez à la FCPE Saint Mandé

Adhésion en ligne :

<https://www.helloasso.com/associations/fcpe-saint-mande/adhesions/adhesion-fcpe-st-mande-22-23>

ou en flashant le QR Code



Une seule adhésion par famille est requise, quel que soit le nombre d'enfants